

APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de La Seyne Six Fours (83 500)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Deux emplacements en gare de La Seyne Six Fours dont la ou les activités seront à proposer par le candidat.

Descriptif des emplacements :

- Un emplacement d'une surface d'environ 68,6 m² dont 19 m² de terrasse situé dans l'aile Est du bâtiment voyageurs.
- Un emplacement d'une surface d'environ 35,2 m² situé dans le bâtiment annexe du bâtiment voyageurs.

Les candidats intéressés, soit par le premier emplacement, soit par le deuxième, soit par les deux emplacements présentés ci-dessus, devront manifester leur intérêt dans les conditions définies ci-après.

A cette occasion les candidats devront également préciser la ou les activités proposées par emplacement. Etant entendu qu'un candidat manifestant un intérêt pour les deux emplacements pourra, s'il le souhaite, exercer la même activité sur ces deux emplacements.

Durée de l'occupation : 7 années.

II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante mbourhis@retail-connexions-sncf.fr.

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette demande devra comporter une adresse électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : 19 octobre 2018 à 16h00.

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.